

Date de dépôt : 30 juin 2016

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de M^{mes} et MM. Sarah Klopmann, Lisa Mazzone, Emilie Flamand-Lew, Frédérique Perler, Jean-Michel Bugnion, Roger Deneys, Mathias Buschbeck, Jean-Charles Rielle, Yves de Matteis, Salima Moyard, François Lefort, Lydia Schneider Hausser, Boris Calame, Christian Frey, Sophie Forster Carbonnier : Bien naître à Genève ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 4 février 2015, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les HUG remettent en cause leur collaboration avec l'association Bien Naître;*
- que cette association, créée il y a une quinzaine d'années par des parents souhaitant promouvoir les naissances physiologiques dans un cadre sécurisant, propose aux femmes enceintes un suivi médical de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum par une sage-femme unique;*
- que cette prestation est très appréciée par les futurs ou nouveaux parents;*
- que ce suivi est fait par une sage-femme professionnelle et qu'à ce titre elle suit, comme les autres, des formations continues;*
- que la sage-femme avec qui la future mère a pu créer une relation de confiance accompagne celle-ci également pendant l'accouchement;*
- que cela représente pour la Maternité une charge très minime en termes de postes (3 heures par semaine pour 3 personnes);*

- *que les HUG ne suppriment donc pas ces postes pour des raisons financières;*
- *qu'il y a, à Genève, une grande diversité de population et toutes sortes d'attentes et besoins différents en matière de maternité;*
- *qu'une grossesse qui se passe bien devrait voir peu de médecins;*
- *que, même si la Maternité propose maintenant un suivi global de grossesse et qu'une maison de naissance permet des accouchements non médicalisés dans un encadrement rassurant, la prestation Bien Naître demeure une alternative supplémentaire,*

invite le Conseil d'Etat

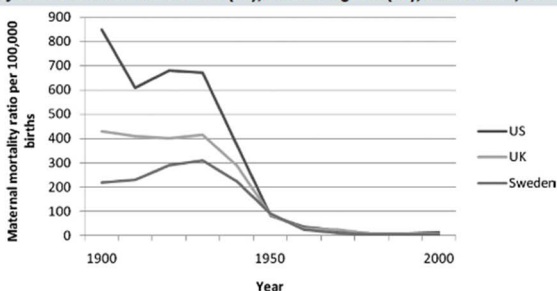
- *à étudier les possibilités de collaboration entre les HUG et Bien Naître pour maintenir les prestations de l'association, si possible également au sein de la Maternité;*
- *à promouvoir la diversité des suivis de grossesse à Genève, notamment le suivi personnalisé pré- et postnatal;*
- *à faire un bilan des prestations actuellement proposées dans ce domaine à Genève;*
- *à encourager les HUG à collaborer avec des associations lorsque cela va dans l'intérêt de la population et pourrait répondre à une demande.*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

L'obstétrique est une branche de la médecine au même titre que la cardiologie ou la pédiatrie, et est pratiquée aux HUG dans un esprit de bonne collaboration entre médecins et sages-femmes, au service de toutes les femmes, sous la responsabilité du médecin chef de service et du directeur médical.

On lit dans la proposition de motion « une grossesse qui se passe bien devrait voir peu de médecins ». Comme l'illustre le tableau ci-dessous, la médicalisation de l'accouchement a permis la chute de la mortalité et de la morbidité maternelles et périnatales, au prix certes d'interventions accrues, mais la population ne souhaite pas un retour aux drames du passé.

FIGURE
Maternal mortality rates from the United States (US), United Kingdom (UK), and Sweden, 1900-2000



Data were adapted from Loudon,¹ Loudon,² O'Dowd,³ and Ronsmans.⁴
Goldenberg. Maternal mortality. *Am J Obstet Gynecol* 2011.

Dans le service d'obstétrique des HUG, les déchirures sévères du périnée maternel touchant le sphincter anal ont chuté de plus de 40%, et les asphyxies des nouveau-nés de 70% au cours des 15 dernières années, malgré l'augmentation des grossesses à risque !

Par ailleurs, ce service fait la promotion de l'accouchement physiologique, mais dépiste et prend en charge les complications de la grossesse lorsqu'elles surviennent. Il s'efforce d'offrir des soins dont l'efficacité est prouvée, dans le respect des femmes, avec équité et humanité. Un service de médecine universitaire doit garantir une médecine scientifique alliée à l'expertise clinique (Evidence based medicine).

Dans un esprit d'ouverture à d'autres sensibilités, le service d'obstétrique des HUG, en collaboration avec des sages-femmes, a évalué diverses

médecines complémentaires pour pouvoir, quand leur utilité est démontrée, les proposer aux parturientes.

Un accompagnement personnalisé par des sages-femmes (suivi global) durant la grossesse, l'accouchement et les suites de couches a été mis en place depuis plusieurs années pour les femmes à bas risques qui le souhaitent.

Il existe à Genève des alternatives à l'accouchement en milieu hospitalier : maisons de naissances, accouchement à domicile. Ces alternatives ne sont choisies que par 1 à 2% des femmes. D'expérience, alors que l'accouchement était prévu dans ces lieux, il arrive que dans près de la moitié des cas, la parturiente soit transférée d'urgence en milieu hospitalier, parfois en raison de complications graves.

En ce qui concerne l'accompagnement pré- et post-natal, il existe à Genève de nombreuses opportunités de suivi personnalisé, parfois alternatif :

- les gynécologues-obstétriciens qui suivent des grossesses accouchent leur patiente en clinique lorsqu'elles ont une assurance (semi-)privée, ou les confient à la Maternité des HUG pour l'accouchement, et assurent le suivi post-partum;
- la Maternité des HUG, qui a mis sur pied un suivi global de la grossesse et de l'accouchement par une petite équipe de sages-femmes, en collaboration avec les médecins;
- la consultation personnalisée des grossesses à risques, ainsi que les patientes suivies en prénatal et accouchées personnellement par les médecins-adjoints ou le chef du service d'obstétrique des HUG;
- l'Arcade Sages-Femmes;
- divers cabinets de groupe, tels le Cabinet d'accueil périnatal, le Centre périnatal, Espace Périnatalité et Famille, etc.;
- Bien Naître;
- trois maisons de naissance (Dix lunes, Grange rouge, Roseraie);
- les accouchements à domicile accompagnés par une sage-femme qui assure aussi le pré- et post-natal.

Certaines de ces organisations (Arcade, Roseraie) sont subventionnées par la Ville ou le Canton.

Les portes de la maternité des HUG ont été ouvertes depuis plus de 15 ans à l'association « Bien Naître », avec des contrats de sages-femmes à 8%. Des contacts réguliers existent et le dialogue n'a jamais été rompu. Les sages-femmes collaborant avec l'association suivent environ 1% des quelque 4000 femmes accouchant chaque année aux HUG. Les HUG n'ont pas décidé de mettre fin à la collaboration avec l'association « Bien Naître », mais ont

proposé une redéfinition de cette collaboration et des contrats à un taux d'activité plus élevé, permettant de pallier les problèmes d'organisation ainsi qu'une meilleure intégration dans les équipes. Le dialogue n'est donc pas rompu pour autant.

Pour toutes ces raisons, il a manifestement déjà été répondu à satisfaction aux « invites » de la motion.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Anja WYDEN GUELPA

Le président :

François LONGCHAMP